THÉATRES

Réouvertures : Mogador et Michel

Il y a trente ou vingt-cinq ans, les théâtres fermaient leurs portes après le Grand-Prix couru au début du mois de juin et tous les rouvraient le premier jour de septembre. Puis, le Grand-Prix étant reculé, les théâtres reculèrent aussi leur fermeture et c'est seulement vers la fin de septembre que les spectacles recommençaient. Il semble que cette année les théâtres reviennent, pour la réouverture, à l'usage ancien. Nous sommes au début de septembre, et déjà presque tous les théâtres reprennent leur activité.

Dans la même soirée, hier, le public a été convoqué à deux endroits différents. Le théâtre Mogador offre une reprise de *la Poupée*. C'est une opérette de Maurice Ordonneau (l'almanach Soubies dit aussi de Valabrègue) et d'Audran. Elle fut représentée pour la première fois au théâtre de la Gaîté en octobre 1896, et elle avait pour principale interprète, dans le rôle de la poupée, Mlle Mariette Sully. Elle fait penser, pour le sujet, à *Coppélia* et aux *Contes d'Hoffmann* — agréables souvenirs; et la musique d'Audran n'est point celle d'Offenbach ou de Delibes, mais on l'écoute sans déplaisir. Un cadre élégant — de M. Berny — l'entoure et elle est soutenue, sous la direction de M. Jacobs, par une interprétation de choix, où l'on distingue Mmes Mathieu-Lutz et Méaly, MM. Delaquerrière, Massart, Gilbert Moryn, L. Blanche.

Au théâtre Michel, l'affiche annonce la reprise de *la Danseuse éperdue*, de M. René Fauchois, dont nous avons dit, à la saison dernière, le vif et légitime succès; la pièce, spirituelle et bien conduite, le retrouve avec son interprétation première, que vient rehausser la présence de M. Albert Brasseur. — *Adolphe Aderer.*

— Ce soir :

Au théâtre Mogador, à 8 h. 30, première représentation (à ce théâtre) de *la Poupée*, opérette en 4 actes, de Maurice Ordonneau, musique d'Edmond Audran, interprétée par Mmes Mathieu-Lutz, Méaly; MM. Delaquerrière, Massart, Gilbert Moryn, Blanche, Rablet, dans les principaux rôles.

Au théâtre Michel, à 8 h. 45, première représentation (à ce théâtre) de *la Danseuse éperdue*, comédie en 3 actes, de M. René Fauchois, interprétée par MM. Albert Brasseur, Candé, Juvenet, Vincke, Clermont, Etchepare; Mlles Betty Daussmond, Villeroy, Payen, Ellen Andrée.

A l'Athénée, à 8 h. 30, reprise de *le Retour*, comédie en 3 actes et un prologue, de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset, interprétée par M. Victor Boucher, Mme Jeanne Cheirel, M. André Lefaur, Mlle Yvette Andreyor, MM. Dayle, Bonvallet, Maurice fils dans les principaux rôles.

A l'Opéra, *Faust* (Mmes Beaujon, Courbières, Montfort; MM. Paul Goffin, Huberty, Noël, Ezanno). Danses : Mlles Fernande, Cochin, de Craponne, Tervoort. Chef d'orchestre, M. Ph. Gaubert.

A la Comédie-Française, *les Marionnettes* (MM. Bernard, Alexandre, Denis d'Inès, Numa, Lafon, Gaillard, Dorival, Escande, Drain, Chaize; Mmes Piérat, Bovy, Even, de Chauveron, Rémy, Damaury).

A l'Opéra-Comique, à 8 heures, *Manon* (Mlles Roosevelt, Dugué; MM. Trantoul, Baugé, Allard). Chef d'orchestre, M. Archainbaud.

A l'Odéon, à 8 h. 30, *les Bouffons* (MM. Coste, Duard, Darras, Maxime Léry, Desmoulins, Monteuil, Perdoux, Coutant; Mmes André, S. Pougaud).

— La Comédie-Française affiche pour demain soir une représentation du *Misanthrope*, avec Mlle Cécile Sorel dans le rôle de Célimène; MM. Henry Mayer, André Brunot, Georges Le Roy, Mme Devoyod, et Mlle Valpreux, qui jouera pour la première fois le rôle d'Eliante.

Le spectacle comprendra en outre la reprise de *Boubouroche*, de M. Georges Courteline. Les interprètes seront MM. Dehelly, Bernard, dans le rôle de Boubouroche; M. Denis d'Inès, et Mlle de Chauveron, qui jouera pour la première fois le rôle d'Adèle.

— Le théâtre national de l'Odéon, qui vient d'arrêter un programme tout particulièrement brillant pour la saison 1921-1922, a créé un bureau spécial pour le service des abonnements qui, comme la saison dernière, comportent six séries : les soirées classiques du lundi (série bleue), les matinées-conférences classiques du jeudi (série rose et série verte), les matinées modernes du samedi (série blanche et série orange), les soirées modernes du mardi (série violette).

On peut retenir ses places tous les jours (sauf le dimanche), de 2 heures à 6 heures, au service spécial des abonnements, 18, rue de Vaugirard.

— La réouverture des Variétés aura lieu dans les premiers jours de la semaine prochaine avec *Kiki*, l'amusante pièce de M. André Picard. L'interprétation, brillante, comprendra entre autres : Spinelly, Raimu, Lucy Mareil, Pauley, et Signoret.

— Au Gymnase. — Demain dimanche, *le Caducée* sera donné en matinée, à 2 h. 1/2, avec la même distribution que le soir.

— Au Palais-Royal. M. Le Gallo reprend ce soir, dans *le Chasseur de chez Maxim's*, le rôle principal qu'il a créé. Mlle Templey et M. Pierre Bressol font également leur rentrée.

Rappelons que demain dimanche, il y aura matinée à 2 h. 30 et soirée à 8 h. 30.

— Théâtre des Nouveautés (24, boulevard Poissonnière. Bergère : 52-76). — Demain dimanche, matinée et soirée, l'extraordinaire Max Dearly joue son succès triomphal : *Mon bébé!*

— Au théâtre des Capucines. — Dernières représentations de *l'Ingénu*.

SPECTACLES DU SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Opéra, 8 h. — Faust.
Dimanche : les Huguenots.
Théâtre-Français, 8 h. 45. — Les Marionnettes.
Dimanche (mat.) : le Barbier de Séville; Il ne faut jurer de rien; (soirée) : le Misanthrope; Boubouroche.
Opéra-Comique, 8 h. — Manon.
Dimanche (mat.) : la Tosca; Cavalleria rusticana; (soirée) : Mignon.
Odéon, 8 h. 30. — Les Bouffons.
Dimanche (mat.) : le Grillon du foyer; (soirée) : la Prisonnière.
Gaîté-Lyrique, 8 h. 30. — Le Coq a chanté.
Vaudeville, 9 h. — Peg de mon cœur.
Gymnase, 9 h. — Le Caducée.
Sarah-Bernhardt, 8 h. 15. — Les Deux gosses.
Renaissance, 8 h. 45. — Mon homme.
Antoine, 9 h. — Mademoiselle Josette ma femme.
Bouffes-Parisiens, 8 h. 30. — Phi-Phi.
Palais-Royal, 8 h. 30. — Le Chasseur de chez Maxim's.
Porte-Saint-Martin, 8 h. 30. — Le Chemineau.
Nouvel-Ambigu, 8 h. 30. — Le Maître de forges.
Athénée, 8 h. 45. — Le Retour.
Fémina, 8 h. 45. — Doit-on le dire? La Brune et la blonde.
Trianon, 8 h. 30. — Un Chapeau de paille d'Italie.
Dimanche (mat.) : la Vie de bohême; (soirée) : Marion Delorme.
Mogador, 8 h. 30. — La Poupée.
Châtelet, 8 h. 30. — Le Tour du monde en 80 jours.
Grand-Guignol, 8 h. 30. — Gardiens de phare; Un troisième acte; Horrible expérience; Petite bonne sérieuse.
Th. des Nouveautés, 8 h. 30. — Mon bébé (Max Dearly).
Capucines, 9 h. — L'Ingénu.
Scala, 8 h. 45. — Un fil à la patte.
Cluny, 8 h. 45. — Le Béguin de la garnison.
Déjazet, 9 h. — T'auras pas sa fleur.
Cigale, 8 h. 45. — Un petit vieux bien propre.
Fol.-Bergère, 8 h. 30. — C'est de la folle! (revue).
Alhambra (Roq. 0.10), 8 h. 30. — Chœur russe; attractions.
Casino de Paris, 8 h. 30. — Dans un fauteuil.
Olympia, 8 h. 30. — T. l. jrs mat. et soirée : Attractions.
Lune-Rousse, 9 h. — Bonnaud, Hyspa, Michel. — Revue.
Gaumont-Palace, 8 h. 15 et demain 2 h. — Le Lys de la vie; Un malentendu.
Marivaux (Louvre 06.99), 2 h. et 8 h. 30. — Le Méchant homme; Mathias Sandorff; le Lys de la vie.
Madeleine-Cinéma. — Fromont jeune et Risler aîné; le Méchant homme; Mathias Sandorf.
Omnia-Pathé, à p. de 1 h. 30. — Fromont jeune et Risler aîné; Match Carpentier-Dempsey; Actualités.
Cinéma Max-Linder (24, bd Poissonnière). — Le Lys de la vie; (Loïe Fuller); Actualités.
Colisée (38, Champs-Elysées). — Le Lys de la vie; le Méchant homme; Match Carpentier-Dempsey.
Nouveau-Cirque, tous les jours à 8 h. 30. — Attractions.
Jardin d'Acclimatation. — Ouvert tous les jours.

SPORTS

Le match France-Angleterre

Demain dimanche, après-midi, au stade de Colombes, se disputera une rencontre franco-anglaise d'athlétisme du plus haut intérêt.

Le programme comprend toutes les épreuves athlétiques portées au programme olympique, et cet éclectisme attirera certainement à Colombes une foule nombreuse.

L'équipe d'Angleterre est la plus forte de toutes celles sélectionnées cette année.

L'équipe française comprend entre autres Guillemot, victorieux aux Jeux olympiques d'Anvers; Burtin, Paoli, Franquenelle, André, Mourlon, Féry, Lewden, Coriet, Duquesne, Jamois. Avec pareille équipe, les Français ont leur chance.

L'équipe anglaise arrive ce soir à Paris.

BOXE

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE POIDS MOUCHE

Le championnat de France poids mouche, qui doit opposer le champion actuel Bouzonnie à Juliard, qui l'a dénié, sera organisé, mardi prochain, par le Boxing-Club de France, au Cirque de Paris.

CYCLISME

PARIS-DIJON-LYON

Ce matin, à trois heures et demie, a été donné, place d'Italie, le départ de la course sur route, par équipes, en deux étapes, organisée par notre confrère *Sporting*. Toutes les équipes favorites ont pris le départ.

NATATION

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE

On télégraphie de Londres que le nageur américain Sullivan a pris la mer hier soir, à cinq heures cinquante-cinq, à Douvres, pour tenter la traversée de la Manche. A huit heures trente, il était à cinq milles (huit kilomètres) de la côte anglaise, ayant ainsi accompli près du quart de la traversée. Sullivan est accompagné par trois barques dont l'une porte Burgess, le célèbre nageur qui a réussi, il y a dix ans, la traversée de la Manche et qui doit renouveler une seconde tentative demain ou après-demain.

Le Canadien Perrault et l'Anglais Fred comptent prendre la mer demain au cap Griz-Nez, pour faire la traversée en sens inverse.

HIPPISME

COURSES A FONTAINEBLEAU

Les courses de Fontainebleau eurent leur heure de vogue, sous la direction de la Société d'encouragement, jusqu'à la mort du baron de La Rochette. Reprises depuis par une société privée, elles sont aujourd'hui d'ambition plus modeste. Les réunions sur l'hippodrome de la Solle n'en sont pas moins agréables, dans un cadre des plus pittoresques. L'éloignement nuit cependant au nombre des concurrents.

Gagnants (unité à 5 fr.) : La Guéritaulde, 11 fr.; Ma Belle 13 fr.; Inovateur, 23 fr. 50; Courtail 13 fr. 50; Adalia, 7 fr. 50; Belles Manières, 23 fr.

Demain, à Chantilly, journée des Triennaux, pour deux ans.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

— Par délibération en date du 31 août, le conseil d'administration de la Banque de Paris et des Pays-Bas a décidé d'augmenter le capital social jusqu'à 200,000,000 de francs, par la création de 100,000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 500 francs chacune.

Le prix d'émission est fixé à 750 francs, payable comme suit :

1° En souscrivant du 6 au 26 septembre 1921 375 francs, représentant les deux premiers quarts du montant nominal de l'action (250 fr.) et la moitié du montant de la prime (125 fr.).

2° Du 19 au 31 décembre 1921, le solde : 375 francs représentant le troisième et le quatrième quart du montant nominal (250 fr.) et la seconde moitié de la prime (125 fr.).

Les 100,000 actions nouvelles seront créées jouissance de l'exercice commençant le 1er janvier 1922. Elles auront droit, à partir du 26 septembre et jusqu'au 31 décembre 1921, sur la somme de 375 francs, à un intérêt de 5 0/0 dont le montant, moins l'impôt de 10 0/0, sera déduit du dernier versement à effectuer le 31 décembre au plus tard.

En vertu de l'article 7 des statuts, un droit de préférence pour la souscription des actions nouvelles est réservé aux propriétaires des 300,000 actions actuelles, dans la proportion des titres par eux possédés, soit une action nouvelle pour trois anciennes, à titre irréductible, sans qu'il soit tenu compte des fractions.

Les actionnaires pourront, en outre, souscrire à titre réductible un nombre d'actions supérieur à celui leur revenant du chef de l'exercice du droit de préférence. La répartition des actions qui n'auraient pas été absorbées par l'exercice de ce droit sera faite, s'il y a lieu, en proportion du nombre d'actions anciennes possédées.

Il devra être versé en souscrivant : 375 francs par action demandée à titre irréductible et 125 francs par action demandée à titre réductible, le complément du premier versement à effectuer sur ces actions, soit 250 francs par titre, devant être versé à la répartition, du 20 au 25 octobre 1921.

La souscription est ouverte depuis le 6 septembre 1921 et sera close le 26 du même mois au siège social, 3, rue d'Antin, à Paris, dans les succursales de la banque à Genève et à Amsterdam, et dans son agence de Rotterdam.

L'insertion prescrite par la loi du 30 janvier 1907 a paru dans le Bulletin des annonces légales obligatoires à la charge des sociétés financières portant la date du 5 septembre 1921, n° 36.

— A la suite d'un échange de notes entre les gouvernements français et autrichien, le délai prévu à l'article 2 de la convention franco-autrichienne du 3 août 1920 pour la notification à l'office des accords amiables entre créanciers français et débiteurs autrichiens, a été prolongé jusqu'au 31 octobre 1921. Le délai pendant lequel le débiteur autrichien pourra désigner les actifs autrichiens dont il demande l'affectation pour l'exécution de ces accords a été également prolongé jusqu'au 15 décembre.

— Le cours de la piastre indochinoise est fixé à 6 75 à partir du 9 septembre.

Société Générale

BILAN AU 31 JUILLET 1921

Actif		
Espèces en caisse et à la Banque de France	428.240.958 —	53.922.761
Portefeuille : Effets et Bons de la Défense nationale	3.181.358.216 +	24.960.619
Coupons à encaisser	28.240.344 —	2.519.679
Reports	8.315.559 —	1.505.623
Avances sur garanties	237.804.604 +	3.257.659
Comptes courants divers	1.172.362.369 +	19.266.771
Rentes et actions, bons et obligations	59.219.525 +	9.868
Participations financières	39.412.944 —	205.512
Immeubles et Immobilière parisienne et départementale	56.422.038	»
Appels différés sur actions	250.000.000	»
Passif		
Capital	500.000.000	»
Réserve	53.070.814	»
Comptes de chèques	1.153.782.582 +	19.773.502
Dépôts à échéance fixe	173.461.900 —	3.107.500
Acceptations à payer	37.182.752 —	17.476.984
Comptes courants divers	3.532.746.082 —	973.663
Intérêts et dividendes à payer aux actionnaires	6.688.024 —	8.874.012
Solde du dernier exercice	4.444.405	»

DÉCLARATIONS DE FAILLITES

Rey, ayant exploité un fonds de commerce de fournitures générales pour cycles, armes et machines à coudre, à Paris, 183, rue Belliard, actuellement sans domicile connu.

Le Gérant : J. POIRIER.

IMPR. du TEMPS, J. RETTER, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

L'Hygiène et le Confort chez soi assurés par les INSTALLATIONS SANITAIRES SULZER POUR Hôtels, Villas, Appartements, etc. CHAUFFAGE CENTRAL SULZER Société anonyme au capital de Dix Millions de francs 7, Avenue de la République, PARIS Téléphone : Roquette 34.63 et 64

Etude H. Brouet, notaire, à Hermeray (S.-et-O.) Adjudication volontaire, dim. 2 octobre à 14 h. DOMaine de la Tremblaye, Cnes Mittainville (S.-et-O.) de rapport et chasse sup., 400 h. envir. 50 kil. de Paris. Petit château, tout conf. mod. Tout à l'ég., rivres, pièce d'eau, parc, 3 ferm., terres, prés, bois. R. et trait. s'a. H. L. Simon, 11, r. Madrid, Paris.

A VENDRE Bonne maison de 5 étages, 2 bout. pr. BOULEV. Rev. : 19,000 fr. Produira 27,000. Pr. MAGENTA 230,000. 2/3 ct. Ganet, 22, r. Pt-Neuf.

Belle Propriété, en parfait état, à vendre, 24 kil. Paris, banlieue est, 10 ch. à coucher, dépend., parc, rivière poissonnes et canotable : 200,000 fr. S'adresser : Hôtel Mayran, 3, r. Mayran, Paris.

Quartier des Champs-Elysées, sur grande voie tranquille. HOTEL Très bel complètement remis à neuf, possédant le dernier confort, nombreuses chambres de maîtres, vaste réception, communs. Possession immédiate. Prix extrêmement avantageux. S'adresser : Frank Arthur, 378, rue Saint-Honoré.

A VENDRE AU MAROC Grandes et belles propriétés de plaisance — Villas — Parcs — Jardins — Terrains à exploiter, près de la rade de Tanger. Position magnifique. S'adresser agence Hayas, Tanger.

Succession Industrielle Unique A VENDRE, rég. centre, aff. industr. prospère, branche colorants prodts chimiq. Capital nécre env. 3 millions. Conviend. assoc. jeunes chimist. Ecr. Marc MONALLE, 9, r. des Terreaux, Lyon.

A VENDRE grands magasins-entrepôts pour commerce de verrerie, porcelaine, quincaillerie, etc. Ecr. : Remandet, 19, pas. des Pal-Ecuries (10e).

App. 3 p. à céder, av. meb., 7, r. Le-Verrier, 1 h. à 3 h.

Organisez vos Bureaux RONEO MACHINES MOBILIER MÉTHODES de CLASSEMENT 27, Bd des Italiens, PARIS

BANCO EL HOGAR ARGENTINO

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, à Buenos-Aires, le 10 octobre prochain, au siège social.

Ordre du jour :

Délibération sur le rapport et les comptes du 22e exercice clos le 31 août 1921;
Distribution des bénéfices;
Election d'administrateurs;
— de syndics;
— de suppléants.

ACHAT hors cote de rentes, m. engag. en banq. Rainbow, 48, r. la Victoire. Trud. 52-90.

Payerais bon prix remise pour 1 ou 2 autos, quartier Trinité. Ecr. G. F., 76, boulev. Magenta.

Tiranty ingénieur construct 91 rue Lafayette — Appareils Photo Cat. 0.50

Chemins de fer de l'Etat

EXCURSIONS dans la FORÊT de RAMBOUILLET par services d'auto-cars

En vue de faciliter aux touristes la visite de cette superbe forêt qui peut rivaliser avec les plus belles des environs de Paris, le réseau des chemins de fer de l'Etat organisera, chaque dimanche, jusqu'au 30 octobre 1921, ainsi que le jour de la Toussaint, deux excursions en auto-cars, l'une dans la matinée, l'autre dans l'après-midi, et qui empruntent les parcours les plus pittoresques.

Les auto-cars partiront de la gare de Rambouillet à 10 heures pour le premier circuit, (retour à midi) et à 14 h. 30 pour le deuxième circuit (retour à 18 heures). Les prix en sont respectivement fixés à 9 francs et à 17 francs.

Les billets des circuits sont délivrés au bureau des renseignements de la gare de Paris (Saint-Lazare) et à la gare de Rambouillet.

LIQUIDATION DE BIENS ALLEMANDS SÉQUESTRÉS

Vente aux enchères publiques, au Palais de Justice, à Paris, salle des criées, le vendredi 14 octobre 1921, à 15 heures, en un seul lot de :

1° 10.175 ACTIONS ordinaires libérées; 2° 6.000 ACTIONS privilégiées, libérées d'un quart; 3° 10.000 PARTS bénéficiaires de la Société française La Lampe Osram dont le siège est à Paris 22, cité Trévise.

Mise à prix : DOUZE MILLIONS

Consignation pour enchérir, 1 million

S'adresser à M. GAUBERT, liquidateur à Paris, 1, rue Dante.

SAMARITAINE 75, Rue de Rivoli — PARIS

MARDI 13 MERCREDI 14 JEUDI 15 SEPTEMBRE

AMEUBLEMENTS TAPIS - BLANC

Nos Clientes sont sûres de trouver pendant ces 3 jours, tous les articles annoncés.

TAPIS de TABLE en tissu lavable, dessin petit damier crème sur fond rose, or, bleu ou vert. 130×130 150×150 A la Samaritaine. 8.90 12.75

CRETONNE IMPRIMÉE dessins et coloris nouveaux. Larg. 80 cm. Le mètre 2 25

RIDEAU TAPISSERIE fond crème, jolie bordure, hauteur 3 mètres. Le Rideau prêt à poser. Exceptionnel. 25 fr.

FAUTEUIL confortable couvert moquette fond bleu, grenat ou vert. 89 fr.

SALON ANGLAIS acajou et marqueterie couvert velours rayé vert et or, cramoisi et or ou bleu et or. 1 canapé, 2 fauteuils et 2 chaises. Les Spéces. 550 fr.

TABLE en hêtre et bois blanc avec emboîtures hêtre, 1 tiroir. Dimension 100×60. A la Samaritaine. Hors cours. 23 fr.

CHAMBRE à COUCHER moderne chêne et frêne. Armoire anglaise glace bisautée haut. 2m28, larg. 1m20 (démontable) Lit de milieu, 2 personnes Table de nuit dessus marbre Les 3 pièces 925 fr.

SALLE à MANGER chêne ciré. Buffet argentier, haut. 190, larg. 135. Table dessus 0,90×105, 2 allonges. Chaises sièges cannés. Le buffet, la table et les 6 chaises 895 fr.

TAPIS-BROSSE bordure rouge, verte ou tout uni. Dimens. 20×60 35×70 40×80 50×100 5.90 8.50 11.50 17.50

CARPETTE JUTE double face, dessin oriental, coloris rouge et bleu, beige et bleu ou beige et vert. Dimensions 140×2 170×340 195×295 240×340 25 fr. 35 fr. 45 fr. 65 fr.

CARPETTE MOQUETTE laine tissage persan fantaisie, médaillon beige, bleu ou rose sur fond rouge brique. Dimensions... 170×340 125 fr. 2×3 175 fr.

DESCENTE de LIT assortie, franges laine, 70×135.... 29 fr.

LIT COMPLET fer émaillé noir ou olive, sommier métallique, matelas laineine grisé et crin végétal, traversin et oreillers plume épurée. Longueur 2 mètres. Largeurs... 90 c. 115 c. 125 c. Le LIT SEUL 195 f. 245 f. 280 f. 50 f. 53 f. 63 f.

COUVERTURE ALGÉRIENNE laine mixte, qualité forte. Dimensions... 165×210 195×230 220×250 21 fr. 29 fr. 35 fr.

TOILE crémée mi-fil pour grands draps avec surjet, larg. 110 c. Le mètre 3 90

DRAPS toile de coton blanc sans couture, bonne qualité, ourlet à jours échelle. Dimensions... 3×2 340×235 Le drap 26 fr. 35 fr. La taie d'oreiller assortie 0m70×0m70, 4 75

TORCHONS toile crémée fil et coton liteaux rouges. Larg. 0m60. A la Samaritaine. Le mètre 2 55

VITRAGES GUIPURE blanche ou crème, belle qualité, bord lingerie, hauteur 2m, larg. 0m60. La paire 5 50 Hauteur 2m50, largeur 0m60. La paire 6 50

GUIPURE pour rideaux, blanche ou crème, larg. 0m60. Le mètre 0 95

TOILE de COTON écru, belle qualité, larg. 1m. pour grands draps, La coupe 12 m. pour une paire. 27 fr.

NAPPE à DÉJEUNER armure coton double face, rouge et blanc, bon teint. A la Samaritaine. La nappe 130×130. 8 75

SERVIETTES de TABLE damier mi-fil, 1/2 blanc, belle qualité, taille 65×85. La douzaine 30 fr.

BRANCHES COUPÉES pour vases, roses, œillets, narcisses, etc. La branche 0 25

LAMPE pétrole, pied métal cuivré, récipient verre couleur, hauteur 0m30, bec n° 10.... A la Samaritaine. 9 90

CASSEROLES porcelaine blanche allant au feu. Diamètres : 0m11, 0m13, 0m15, 0m17. La série de 4 casseroles..... 9 50

LESSIVEUSE tôle forte galvanisée, Contenance 40 litres. 17 90

ALIMENTATION AU-DESSOUS DES COURS

Jeune ménage offrant garanties, cherche prêt ou commandite 30 à 50,000 fr. Commerce artistique. Agenc. abst. Ec. Fouqueau, 11, r. d'Enghien.

Off. jap. ch. dact.-interp. franç, conn. bien angl., allem., pour Tchéco-Slovaquie et Hongrie. Ecrire références : Ando, 60, av. d'Iéna, Paris.

A VENDRE automobile pour docteur, conduite intér., marque Grégoire 10 HP, 4 cylind., très bon état. S'adr. S. I. B., 8, r. des Dunes, Paris (19e).

Départs de Paquebots

NEW-YORK PAR R.M.S.P. Nouveau Service Bi-Mensuel par les paquebots de la Série « O » de SOUTHAMPTON et CHERBOURG
OROPESA..... 20 Septembre
ORDUNA..... 4 Octobre
THE ROYAL MAIL STEAM PACKET Co

SUD-AMÉRIQUE PAR R.M.S.P. et P.S.N.C. LUXUEUX PAQUEBOTS de CHERBOURG et La ROCHELLE-PALLICE Service hebdomadaire
ARLANZA .... 16 Septembre
ORITA..... 25 Septembre
ALMANZORA. 30 Septembre
ORUBA..... 9 Octobre
THE ROYAL MAIL STEAM PACKET Co
THE PACIFIC STEAM NAVIGATION Co
12, Boulevard des Capucines, PARIS

BRÉSIL, URUGUAY & ARGENTINE PAR NELSON LINES Service Régulier Postal de Passagers de LONDRES & BOULOGNE
HIGHLAND PIPER. 22 Septembre
HIGHLAND GLEN.. 6 Octobre
Pour billets, etc., s'adresser à PITT & SCOTT Ltd 47, Rue Cambon, PARIS

CUNARD LINE SOUTHAMPTON ET CHERBOURG A NEW-YORK
EMPRESS of INDIA..... 20 Septembre
SCYTHIA..... 21 Septembre
LONDRES, CHERBOURG, HALIFAX, NEW-YORK
SAXONIA..... 11 octobre
37, BOULEVARD DES CAPUCINES, PARIS
11, PROMENADE DES ANGLAIS, NICE

ALLEZ au MAROC et au SENEGAL par les paquebots de la Société LES AFFRÈTEURS RÉUNIS STELLA et JUPITER Départs de Marseille les 30 sept. et 20 octobre. pour CASABLANCA et DAKAR. Voie la plus rapide, la plus sûre, la plus confortable. Service Restaurant de tout premier ordre. S'adresser PARIS, 11bis, RUE SCRIBE. MARSEILLE, 12, QUAI DU PORT. Et dans les agences de la Société à ALGER, ORAN, TANGER, CASABLANCA, DAKAR

FABRE LINE Marseille à Naples, Palermo, Lisbonne et les Açores, par les superb. paqueb. de sa ligne Naples-New-York PATRIA, de Marseille, via Naples et Almeria. 12 septembre. CANADA, via Almeria, Lisbonne, les Açores, Providence, 28 septembre. BRITANNIA, via Almeria, Boston et New-York, 27 septembre. MARSEILLE, 15, rue Beauvau. — PARIS, 2, rue Edouard-VII.

De MARSEILLE pour l'AUSTRALIE 8 octobre, 5 novembre, 17 décembre. BOMBAY tous les samedis GIBRALTAR 19 septembre, 27 septembre, 3 octobre. Sté Fse "P. & O." PÉNINSULAIRE & ORIENTALE 41, Boulevard des Capucines, PARIS

SOUTHERN PACIFIC LINES Billets de Passages et Fret à destination de California, Texas, Louisiane, Arizona, New-Mexico, Oregon, Nevada, Utah, Chine, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, etc. H. DESMIDT, Général Agent, 3, r. Tronchet, PARIS

SERVICES de TRANSPORTS COMPLETS Nous nous chargeons de prendre les colis à domicile, de les emballer, entreposer ou expédier, de les assurer. Tout renseignement fourni sur demande. AMERICAN EXPRESS CO. INC. 11, rue Scribe -:- PARIS SUCCURSALES à BORDEAUX, LE HAVRE MARSEILLE et NICE

DERNIÈRES NOUVELLES

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX

Assemblée de la Société des nations

L'ŒUVRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Genève, 10 septembre.

Poursuivant la discussion du rapport sur l'activité du conseil de la Société des nations, l'assemblée a entendu d'abord ce matin le premier délégué autrichien.

M. Mensdorff-Pouilly dit combien l'idée d'une collaboration avec la Société des nations en vue de l'assainissement financier de l'Autriche est acceptée avec reconnaissance et sans aucune restriction par le peuple autrichien. Le représentant de la République de l'Autriche allemande exprime à l'assemblée la conviction que si le peuple autrichien commence à respirer librement et à envisager l'avenir avec plus de confiance, il le doit à la Société des nations. Mais, par suite de la dépréciation de la couronne, le gouvernement autrichien ne peut subvenir aux dépenses de l'Etat par ses propres ressources; l'ajournement de l'appui matériel des puissances paralyse le travail économique en Autriche. M. Mensdorff-Pouilly exprime respectueusement à l'assemblée, en insistant sur l'urgence de la mise à exécution des crédits, l'espoir de son gouvernement qui traverse encore des heures d'angoisse : seule une aide aussi prompte qu'efficace peut assurer le relèvement de l'Autriche.

M. Spalaïkovitch parle de la question albanaise.

L'Albanie, dit en substance le délégué de l'Etat serbe-croate-slovène, est un Etat sans frontières comme sans gouvernement, entré dans la Société des nations par des moyens tortueux.

Cette affirmation cause quelque émotion dans la salle.

M. Balfour monte ensuite à la tribune.

D'une voix très animée, le représentant britannique regrette de voir soulever à nouveau, ce qui lui paraît peu désirable, la question de l'admission de l'Albanie dans la Société des nations : personne ne peut avoir intérêt à revenir sur des décisions prises par les membres unanimes de la précédente assemblée; quant aux différends qui persistent à séparer l'Albanie de ses voisins immédiats, ils seront examinés en toute impartialité par la commission de l'assemblée, chargée de la question.

Puis M. Balfour examine les critiques formulées par le délégué suédois, *M. Branting*, contre le conseil :

M. Branting a dit que la valeur de la Société des nations dépend surtout du prestige dont elle jouit dans l'opinion du monde entier. Ce prestige est nécessaire et si nous n'avons pas l'influence morale nous ne pourrons jamais jouer un rôle utile dans le monde. Mais, bien que je sois absolument d'accord avec M. Branting sur ce point, il me semble que précisément la méthode employée par sa critique ne contribue guère à assurer le prestige de la Société aux yeux du monde. Car il a dit, en un langage assez clair, que le conseil était inspiré par des motifs peu dignes et que la Société n'était regardée par certains milieux que comme un organe peu impartial, comme une sorte d'instrument entre les mains d'un certain groupement de puissances. Pour ma part, je trouve très regrettable qu'un membre de l'assemblée ait porté des accusations aussi sévères; mais je trouve qu'il est encore plus regrettable qu'elles aient été portées par un homme du caractère et de la réputation mondiale de l'honorable M. Branting. Cela m'a causé beaucoup de chagrin. Dans la chaleur du débat, nous nous laissons parfois aller à dire des choses que nous pourrions regretter plus tard.

M. Balfour conteste ensuite la justesse des observations de lord Robert Cecil sur le problème du désarmement :

Le désappointement de lord Robert Cecil est très légitime; mais néanmoins le représentant de l'Afrique du sud n'a sans doute pas assez insisté sur les raisons qui rendent actuellement le désarmement immédiat si difficile, dans les conditions du moins où nous l'avons prévu lorsque nous avons voté une disposition le concernant.

Le désarmement est vraiment bien difficile à effectuer dans un monde où le désordre et les conflits continuent. Il ne serait possible que dans un monde véritablement tranquille et pacifié. Quelqu'un considérant la situation actuelle peut-il affirmer que les guerres ont cessé et que les rumeurs de guerre se sont éteintes? Assurément non. Dans ces conditions il est donc bien difficile de faire quelque chose de positif.

Il est certain que chacun regrette que le monde continue à marcher péniblement avec cette lourde meule des armements attachée à son cou. Cependant il faut constater qu'il y a eu un petit progrès! Les pays de l'Europe centrale ont invariablement effectué des diminutions notables de leurs armements. La Société des nations ne travaille pas dans les conditions qui avaient été prévues lorsqu'elle fut fondée et alors qu'on espérait qu'elle comprendrait tous les Etats du monde. Ses membres ne peuvent travailler au désarmement sans la certitude que les pays qui sont restés en dehors du pacte en fassent autant. Les germes de guerre et des rumeurs de guerre persistent et le monde n'est pas encore pacifié.

M. Balfour est d'avis que la question des mandats n'est pas aussi simple que lord Robert Cecil veut le penser.

Lord Robert Cecil se plaint que le rapport présenté par le secrétaire soit ennuyeux. Mais il serait bien difficile de l'illustrer et de le rendre plus captivant, sauf peut-être en donnant beaucoup plus de détails.

M. Balfour passe en revue les résultats concrets obtenus par le conseil de la Société des nations. Et il termine en disant :

Je voudrais que l'on se posât cette question : si demain la Société des nations était abolie, qui s'occuperait de tous ces problèmes? Qui ferait ce qui a déjà été réalisé et ce qui va l'être encore? Personne. Telle est la meilleure réponse à donner aux critiques. La Société des nations a à son actif une première année de travail. Elle peut être fière d'avoir accompli déjà d'excellentes choses dans le domaine qui, de l'avis de tout le monde, est le sien : celui de la reconstruction du monde.

M. Gustave Ador, président du comité international de la Croix-Rouge, parle ensuite longuement du secours à apporter à la Russie. Il insiste d'une façon toute particulière sur les garanties de contrôle que doivent fournir les Soviets russes. Le comité international de la Croix-Rouge ne s'est jamais préoccupé de politique. Il ne le fera jamais, pas plus en Russie qu'ailleurs. Mais M. Ador veut déclarer formellement que rien ne pourra être entrepris de sérieux pour soulager les populations affamées de Russie si le gouvernement des Soviets ne donne pas des preuves convaincantes aux yeux du monde de sa droiture et de sa loyauté dans cette affaire.

M. Ador passe à l'examen du rapport et attire l'attention de l'assemblée sur les trois points suivants :

1° Il voudrait que les décisions du conseil fussent rédigées en des termes catégoriques et clairs; l'opinion publique veut connaître les motifs qui poussent le conseil à prendre telle ou telle résolution;

2° M. Ador suggère au conseil de se renseigner toujours davantage auprès des membres de la Société non représentés au conseil;

3° Enfin, l'ancien président de la Confédération suisse demande respectueusement à l'assemblée de réserver ses forces vitales à la discussion des grands problèmes actuels. « Moins de paroles, peut-être, dit-il, mais des actes énergiques. » L'assemblée accueille la fin du discours de M. Gustave Ador par des applaudissements unanimes.

La prochaine séance de l'assemblée aura lieu lundi matin.

Dans le territoire de la Sarre

On mande de Berlin :

La commission gouvernementale du bassin de la Sarre ayant promulgué récemment une ordonnance réglant la situation juridique des habitants de ce territoire, le gouvernement allemand vient d'adresser une protestation à la commission gouvernementale et à la Société des nations contre cette ordonnance qu'il considère comme contraire au traité de paix.

C'est, dit-il, une première tentative pour créer une conception juridique tendant à donner au bassin de la Sarre les attributs d'un Etat particulier. Le bassin de la Sarre constitue une partie de l'empire allemand, placée temporairement sous le gouvernement de la Société des nations. On ne doit y apporter aucune modification aux droits et aux nationalités des habitants, de sorte que les étrangers n'ont pas le droit d'y exercer leurs droits civiques. Le gouvernement allemand demande l'abrogation de cette ordonnance.

M. BRIAND A LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

Genève, 10 sept